FRC-1. f7071 A

CIRCULAIRE

AUX CITOYENS

COMPOSANT LE JURÉ D'ACCUSATION,

POUR LE TRIMESTRE

De Mars, Avril et Mai 1793, l'an deuxième de la République Française.

A la maison Commune, le 7 Mars 1793.

Vous êtes appelé, cher CONCITOYEN, à remplir, pendant trois mois, les fonctions de Juré d'accusation. Je ne vous rappellerai pas l'importance de ces fonctions. Vous êtes Français, vous êtes libre, et vous savez que le maintien de la Liberté, de l'Egalité et le salut de tous dépendent de l'établissement du Juré. Vous aurez à prononcer sur les accusations portées contre vos frères, vos CONCITOYENS, vos amis, vos parens peut-être. Noubliez pas que c'est votre conviction *intime* qui doit décider du sort du prévenu, et elle ne peut résulter que d'un sage et profond examen dégagé de toute prévention. Toutes les considérations particulières, toutes les haines, toutes les différences d'opinions doivent disparoître pour faire place aux sentimens de la justice et de l'impartialité la plus sévère.

Le Procureur de la Commune,

CHAUMETTE.

Case Folio FRC 26571

THE NEWBERRY LIBRARY

fc